

Les Francas soufflent pour l'avenir

Hier soir, l'avenir des Francas a été conforté par la Ville, qui veut l'associer à des assises de l'accueil de loisirs.

Le face-à-face a mal commencé. Hier soir, devant la bonne cinquantaine de personnes venues à l'assemblée générale des Francas, l'adjointe à l'éducation et aux centres de loisirs a tout de suite sorti les griffes. Clarisse Johnson-Le Loher a déclaré qu'« avec le maire, nous avons été assez choqués par la désinformation qui a découlé de ma venue au conseil d'administration ».

Elle y avait annoncé une « hypothèse de travail » : le passage en régie du centre de loisirs Marancy, géré aujourd'hui par les Francas. Sa description d'une « caricature qui a mis le feu aux poudres » n'a pas été du goût de parents et d'éducateurs qui se plaignent du manque de communication avec la Ville. Un noyau dur qui reste surtout très touché par la perte de trois postes au moment de la fermeture de Sers et qui craint que cela continue, alors que les finances sont à peine au vert.

L'élue a dû y revenir à plusieurs fois avant d'assurer que « l'hypothèse de travail était caduque », puisqu'elle souhaite que les Francas, « un partenaire », participent à



Clarisse Johnson-Le Loher, l'adjointe en charge des centres de loisirs, a tenté de rassurer, à sa manière, les familles, animateurs, membres et partenaires des Francas. © M.B.

des Assises de l'accueil de loisirs, comme toutes les structures concernées à Pau.

« On veut travailler sur l'offre d'accueil de loisirs qui présente des carences, a-t-elle détaillé. La répartition sur le territoire manque d'équilibre [...] et il n'y a pas assez de places pour les 3-6 ans. » Elle s'appuie sur un diagnostic réalisé par les services et un cabinet chargé d'auditer les centres de loisirs. Parmi les quartiers mal ou pas assez pourvus : le centre-ville et le Hameau notamment.

Les assises en fin d'année

La réflexion se jouera en deux étapes. La première (au dernier trimestre 2018) se penchera sur la question à l'échelle de la ville, la seconde

sera sectorielle. Les objectifs : « mutualiser, garantir la mixité sociale et définir un projet éducatif commun, autour de valeurs communes ».

À ses côtés, Emmanuel Haudebourg, chargé de la politique éducative à la Ville, a prouvé que mutualiser ne signifie pas forcément réduire les coûts : « Entre le Hameau et Saragosse, sur une même période de vacances, six structures peuvent proposer le même séjour et certaines ne font pas le plein. Il faudrait simplement mutualiser des activités et développer l'offre éducative ».

Une démonstration claire qui a convaincu une partie de l'assemblée qui, on n'en doute pas, restera mobilisée.

M.B. || m.berthoumieu@pyrenees.com